Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

Département des sciences du bois et de la forêt



PLAN DE COURS

MRK-3900: Marketing des produits forestiers

NRC 17249 | Hiver 2019

Préalables : FOR, Crédits exigés : 20 OU GBO, Crédits exigés : 10

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Éléments fondamentaux du marketing, comme l'analyse des marchés potentiels, segmentation, concurrence. Aspects produits, distribution, prix et promotion. Stratégies marketing et mise en œuvre. Perspectives de développement dans les segments majeurs de l'industrie, tels les produits de construction, les pâtes et papiers et les produits à valeur ajoutée. Organisation du marketing des produits forestiers dans un cadre de mondialisation des échanges.

Plage horaire

Cours en classe					
lundi	12h30 à 15h20	GHK-1324	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019		

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=103310

Coordonnées et disponibilités

François Robichaud Enseignant frobichaud@getfea.com Nancy Gélinas Enseignant nancy.gelinas@sbf.ulaval.ca

© Université Laval Page 1 de 8

Soutien technique

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAVAL, poste 14331

Automne et hiver				
Lundi au jeudi	8 h à 19 h			
Vendredi	8 h à 17 h 30			
Été				
Lundi au jeudi	8 h à 17 h			
Vendredi	8 h à 16 h			

Page 2 de 8 © Université Laval

Sommaire

Description du cours	. 4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	4
Contenu et activités	. 4
Évaluation et résultats	. 4
Évaluation des apprentissages	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives Résumé des conférences Lecture des articles et participation aux discussions Étude de marché Examen	5 5
Barème de conversion	6
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	6
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	6
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	7
Absence aux examens	7
Matériel didactique	. 7
Matériel obligatoire	7
Bibliographie	. 8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectifs généraux

Objectif général:

Fournir à l'étudiant(e) les connaissances et les fondements du marketing afin de leur permettre de comprendre et d'appliquer ces concepts à des fins professionnelles et académiques. L'industrie Nord-américaine des produits forestiers sera analysée sous l'angle du commerce, des marchés et du marketing.

Un objectif important du cours est de permettre à l'étudiant(e) de contextualiser et d'utiliser les concepts du marketing dans les décisions d'investissement, l'évaluation de projets et le développement des affaires.

Approche pédagogique

L'enseignement se déroulera sous la forme de présentations thématiques soit par les professeurs, soit par des experts du milieu. Des lectures plus approfondies sur les concepts vus au cours seront proposées périodiquement. Des échanges et discussions permettront de bien assimiler les notions et de les situer en contexte.

Un travail de session permettra de mettre en application les notions vues en classe. Le travail est une étude de marché, une étude d'opportunité, un plan d'affaires ou encore un modèle d'affaires incluant une proposition de valeur. Les détails pour la réalisation du travail seront partagés dès le premier cours.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Notes de cours	
Notes de cours, première partie	
Travail de session	
Formation des équipes	4 févr. 2019
Précision des objets d'étude pour le travail de session	18 févr. 2019
Précision de l'approche pour le travail de session	25 févr. 2019
Présentation des travaux des étudiants à la classe	15 avr. 2019
Remise des travaux	23 avr. 2019

Note: Veuillez vous référer à la section Contenu et activités de votre site de cours pour de plus amples détails.

© Université Laval Page 4 de 8

Évaluation des apprentissages

Sommatives						
Titre	Date	Mode de travail	Pondération			
Résumé des conférences	Dû le 15 avr. 2019 à 10h57	Individuel	15 %			
Lecture des articles et participation aux discussions	Dû le 25 févr. 2019 à 20h59	Individuel	5 %			
Étude de marché	Dû le 23 avr. 2019 à 09h01	En équipe	50 %			
Examen	Le 25 févr. 2019 de 12h30 à 15h30	Individuel	30 %			

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Résumé des conférences

Date de remise : 15 avr. 2019 à 10h57

Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Plusieurs conférenciers viendront vous présenter leur travail, leurs projets, leurs initiatives, en lien avec le marketing des produits forestiers. Ces conférences sont toujours très enrichissantes et permettent aux étudiants d'avoir une idée plus concrète de la place qu'occupe le marketing dans le secteur forestier.

Pour vous inciter à bien écouter et à profiter du temps que nous offrent ces conférenciers, vous devrez rédiger un court résumé (maximum 500 mots) pour chacune des conférences, et également indiquer selon vous, quel est le message clé véhiculé lors de chaque conférence.

Le travail devra être déposé dans la boîte de dépôt et porter le nom de ficher suivant:

Nom_Prenom_Resume

Lecture des articles et participation aux discussions

Date de remise : 25 févr. 2019 à 20h59

Mode de travail : Individuel Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : GHK-1350

Directives de l'évaluation :

À chaque semaine, une lecture sera partagée en préparation du cours suivant. La lecture sera accompagnée d'une ou de quelques questions visant à susciter la réflexion et les débats. Chaque cours commencera avec un retour sur la lecture et une discussion en classe. La lecture et la

participation vaudront 5% de l'évaluation finale.

Étude de marché

Date de remise : 23 avr. 2019 à 09h01

© Université Laval Page 5 de 8

Contribution au travail d'équipe : 23 avr. 2019 à 09h01

Mode de travail : En équipe
Pondération : 50 %

Répartition de la correction : 90 % Corrigé par l'enseignant

10 % Contribution au travail d'équipe

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

frobichaud@getfea.com

Directives de l'évaluation :

Ce travail synthèse sera découpé en plusieurs étapes. Pour chacune d'elles, vous aurez une échéance et une évaluation. Cette façon de procéder nous assurera une évolution tout au long de la session afin de respecter l'échéance finale. Il y aura également une présentation de votre projet à la dernière semaine de la session.

Les directives pour ce travail suivront sous peu.

Ce travail sera réalisé en équipe . Il sera considéré comme un travail en commun, i.e. que tous les membres sont solidaires et également responsables.

Examen

Date: Le 25 févr. 2019 de 12h30 à 15h30

Mode de travail : Individuel Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : GHK-1350

Barème de conversion

Le barème n'a pas encore été ajouté par votre enseignant.

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

© Université Laval Page 6 de

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*
- * Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.
- ** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- Convocation par une cour de justice durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- Mortalité d'un proche avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Les présentations power point constitueront la base des notes de cours. Les étudiants pourront compléter par une prise de note en classe ainsi que par la lecture des documents en référence.

© Université Laval Page 7 de

Bibliographie

Bibliographie

Day, G. et Moorman, C. 2010. Strategy from the outside in. Profiting fom customer value. McGraw Hill.

Dussart, C. 2010. Creative cost-benefits reinvention. How to reverse commoditization hell in the age of customer capitalism. Palgrave, Macmillan.

Hensen, Panwar et Vlosky. 2014. The global forest sector. Changes, practices, and prospects. CRC Press.

Juslin et Hansen. 2003. Strategic marketing in the global forest industries. Authors Academic Publishing.

Pettigrew, D. Gauvin, S. et Menvielle, W. 2007. Le marketing (2e édition). Chenelière McGraw-Hill, Montréal.

Sinclair, S.A. 1992. Forest Products Marketing. McGraw-Hill Inc.

Trout, J. 2010. Repositioning. Marketing in an era of competition, change, and crisis. McGraw Hill.

© Université Laval Page 8 de 8